

[Texte]

qui nous viennent bien sûr de ces visites à travers le pays, que M. De Bané a l'intention d'amender la loi, de la rendre plus souple. Il faut se demander, après 12 ans: est-ce que la loi actuelle correspond toujours à la réalité des régions, et comment peut-on améliorer l'action de ce ministère dans les diverses régions du pays?

Alors, le mandant n'est pas tellement différent de celui que nous avons l'année dernière. Parce que nous ne voulons pas, en allant dans les régions, indiquer aux gens de l'endroit ce qu'on veut faire, nous au MEER. C'est à eux de nous dire ce qu'ils pensent du MEER, de nos politiques, de porter des critiques et de faire des suggestions, et de féliciter s'il y a lieu aussi. Alors, c'est essentiellement la même chose que l'année dernière.

M. Bachand: Juste une suggestion, en passant, je ne sais pas si elle est valable... mais on siège à Sherbrooke. Il y a là une université que vous connaissez bien, je pense que vous y avez enseigné. Est-ce qu'à ce moment là on ne pourrait pas envoyer des invitations ou de l'information, peut-être à la Faculté d'administration? En fin de compte, eux autres auraient peut-être quelque chose à venir nous dire, ce qu'ils pensent dans l'Estrie de l'expansion économique?

Le président: Très certainement, parce que dans le rapport que vous avez devant vous, une lettre va être envoyée au premier ministre du Québec, à tous les députés du Québec, aux municipalités. Il va y avoir des associations, des entreprises, des individus qui pourront soumettre des mémoires. Ce que nous demandons, par exemple, cette fois-ci, c'est que les mémoires parviennent à chaque député au moins 30 jours à l'avance... contrairement à ce qui s'est passé l'année dernière où on a entendu, par exemple, quelqu'un nous lire 40 pages; c'est beaucoup trop.

Ce que nous souhaitons cette année, c'est que chaque député siégeant sur le Comité reçoive au moins un mois d'avance les mémoires de sorte que, lorsque la personne qui a préparé le mémoire se présente devant le Comité, elle n'ait pas à relire le mémoire mais qu'elle nous en donne les grandes lignes. Après cela, on pourra lui poser des questions. Ceci nous permettra d'entendre beaucoup plus de témoins d'une part. D'autre part, cela nous donnera la possibilité de visiter des usines ou des choses qui ont été faites par le MEER. Parce que cela a manqué beaucoup l'année dernière. Il va aussi y avoir des résumés des mémoires qui seront faits.

Mr. Gass.

Mr. Gass: I think Mr. Cyr and I are on the same wavelength now. The dates are a little confusing because September 27 is a Sunday.

The Chairman: I am talking of the western members, for example, who would have to leave probably on September 27.

Mr. Gass: Yes. But our meeting dates will be...

The Chairman: On Monday, September 28.

Mr. Gass:... September 28 and 29 in Sherbrooke?

The Chairman: Yes. September 30 is for travel.

Mr. Gass: To move, yes.

[Traduction]

that will come out of our visits through the country, that Mr. De Bané intends to amend the act to make it more flexible. After 12 years, the question is: is the present act still attuned to the reality of the regions, and how can we improve the influence of the department in the various regions of the country?

So our mandate is not very different from the one we had last year. We do not want to dictate our will—DREE's will—to the people in the region. It is up to them to tell us what they think of DREE, of our policies, to criticize and to make suggestions or to congratulate us in some cases. So, basically, it is the same thing as last year.

Mr. Bachand: By the by, just a suggestion, I do not know whether it is valid... But we are sitting in Sherbrooke. There is a university that is well known to you, I think you taught there. Could we not extend invitations or send background material to the business faculty people? They might have something to tell us, tell us how they visualize economic development for the Eastern Townships?

The Chairman: Certainly, because as you can see in the report that was handed to you, a letter is going to be sent to the Premier of Quebec, to all the MLAs, to the municipalities. Associations, businesses and individuals will be invited to submit briefs. But, this time around, we are asking that the briefs be received by each and every MP 30 days ahead... Contrary to what happened last year where for instance somebody read to us some 40 pages; that is far too much.

This time, we want each MP sitting on the committee to receive the briefs at least one month ahead so that when the author of the brief testifies before the committee, he does not have to read it and can just give us the highlights. And then, we can ask questions. On the one hand, it will enable us to hear many more witnesses, and on the other, we will have the opportunity to visit factories or projects developed by DREE. That was a serious shortcoming last year. Briefs will also be summarized.

Monsieur Gass.

M. Gass: Je crois que M. Cyr et moi-même sommes maintenant sur la même longueur d'onde. J'avais un peu de mal avec les dates car le 27 septembre est un dimanche.

Le président: C'est pour les députés de l'Ouest, par exemple, qui devront probablement partir le 27 septembre.

M. Gass: Oui. Mais les dates de réunions...

Le président: Le lundi 26 septembre.

M. Gass:... sont fixées au 28 et au 29 septembre à Sherbrooke?

Le président: Oui. Le 30 septembre est réservé au déplacement.

M. Gass: Oui.